

L'UDC scandalisée par la dispersion de cendres

Selon une information en ligne du journal alémanique *Blick*, les cendres de Molly Luft, poids lourd du commerce du sexe berlinois, auraient été dispersés au-dessus du village de Riod sur le territoire de la commune d'Hérémece. Des funérailles auraient même eu lieu le 29 décembre dernier à 15 heures sur place. Cette dispersion de cendres auraient mis fin à des mois de conflit entre les fans de la célèbre prostituée qui voulaient les enterrer à Berlin, et sa famille.

L'UDC Hérémece est scandalisée par ce procédé et demande au Conseil communal et à l'Etat de vérifier si cette déplorable affaire est en lien avec les pratiques désormais illégales de l'Oasis de l'Eternité. Si tel devait être les cas, l'UDC exige l'ouverture d'une procédure pénale contre l'organisateur de cette dispersion de cendres. Cela est d'autant plus troublant que cette prostituée est allemande, tout comme le fondateur du commerce de cendres au-dessus d'Hérémece.

L'UDC ne peut s'empêcher de condamner la passivité des autorités communales qui, à l'époque, avaient tolérer les pratiques obscènes de l'Oasis de l'Eternité lors de son démarrage avant de finalement se rétracter à la suite du mécontentement légitime de la population. Néanmoins, cette passivité a permis la dispersion de plusieurs dizaines de cendres et ainsi créer la notoriété de l'Oasis de l'Eternité. Sans l'Oasis de l'Eternité, nul doute que les cendres de cette célèbre prostituée n'auraient jamais été dispersés sur le territoire de la commune d'Hérémece.

UDC Hérémece

Ludovic Richiedei, Président
Grégory Logean, Conseiller communal